

## Faut-il crier Haro sur le pin d'Alep ?

**L**e pin d'Alep est-il, en matière d'incendie de forêt, ce pelé, ce galeux d'où vient tout le mal ?

Experts et hommes de terrain, Messieurs Alexandrian, Rigolot et le Colonel Gilardo répondent en toute objectivité à cette question dans les pages qui suivent.

Eh bien oui, l'analyse de l'inflammabilité et de la combustibilité du pin d'Alep fait apparaître la grande sensibilité au risque d'incendie de ses formations.

Oui, mais...

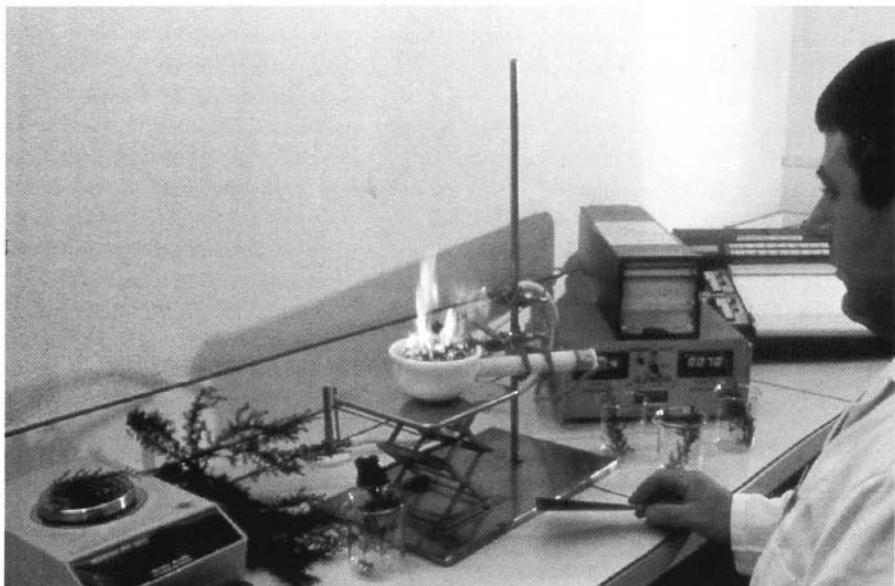


Photo E.R.

feu que les landes et les jeunes peuplements de toutes espèces, et c'est lorsque ses cimes dominent une formation basse de feuillus que le danger est maximum.

Mais pour les responsables de la lutte contre le feu, la composition des peuplements forestiers revêt moins d'importance que d'autres facteurs tels que le relief, la qualité des accès ou la dispersion de l'habitat.

Mais lors des grands incendies - et l'on sait qu'ils représentent 2 % du nombre d'éclosion et 80 % de la superficie brûlée - ce n'est pas tant la nature de la végétation que la quantité de biomasse qui importe.

Mais le pin d'Alep est la seule espèce capable, dans la zone rouge, de s'adapter à des sols calcaires ou marno-calcaires superficiels.

Mais son inflammabilité bien qu'élevée, est du même ordre que celle du chêne vert et du chêne liège, qui sont pourtant des feuillus.

Mais la combustibilité de sa litière est inférieure à celles du pin maritime, du pin noir ou du chêne blanc.

Mais le pouvoir calorifique de ses aiguilles, bien que fort, est inférieur à celui d'autres essences, par exemple la bruyère arborescente.

Mais un peuplement adulte de pin d'Alep est moins sensible au

# LE PIN D'ALEP ET L'INCENDIE

Mais c'est aussi une essence colonisatrice, pionnière, susceptible de conquérir les garrigues et les landes, et de recréer une ambiance forestière permettant l'éventuelle installation d'autres espèces.

Mais le pin d'Alep, dès qu'il porte des cônes, - et il les porte précocement - se régénère remarquablement après incendie.

Mais la futaie du pin d'Alep se prête particulièrement bien au nettoiement des sous-bois par brûlage dirigé, la plus économique des techniques d'ouverture des bandes pare-feu.

Mais le pin d'Alep est l'arbre paysager idéal des collines rocheuses de la Provence.

Mais une bonne sylviculture permet à la fois de rendre ces peuplements moins sensibles à l'incendie et d'améliorer la valeur de son bois, qui passe ainsi de la qualité trituration à celle de sciage.

Alors...

Alors ne déclarons pas la guerre au pin d'Alep et faisons l'effort nécessaire pour vivre avec lui en bonne entente.

Partout où c'est possible, introduisons des méthodes culturales : nettoiement, élagages, éclaircies précoces augmenteront la qualité du bois et la résistance au feu des massifs.

Essayons d'intervenir en priorité là où une futaie résineuse domine un taillis feuillu, en isolant les cépées des tiges de pin, en faisant évoluer les feuillus vers la futaie mélangée (moins dangereuse que les peuplements à deux étages), et n'hésitons pas, si le taillis a de la valeur, à supprimer les pins.

Ne crions pas que les forestiers plantent trop de pin d'Alep : ils en introduisent très peu (100 à 200 hectares par an en Provence), là où ils ne peuvent mettre autre chose, et c'est souvent le seul moyen d'obtenir ultérieurement des peuplements mélangés par enrichissement ou de plus grande valeur par substitution.

Aidons à la création d'une bonne infrastructure de protection par l'ouverture de chemins et de bandes pare-feu, en développant pour ces dernières, la



Photo J.B.

---

technique du brûlage dirigé, aujourd’hui maîtrisée mais insuffisamment utilisée.

Encourageons les propriétaires de maisons sises en forêt à effectuer régulièrement le débroussaillage dans un rayon de cinquante mètres, tel qu’il est prescrit par la loi.

Après le passage d’un grand incendie, laissons faire la nature partout où le peuplement de pin d’Alep se reconstitue de lui-même, sauf cependant dans les stations les plus riches : dans les fonds de vallons, ou au bras des versants nord, remplaçons le par des essences plus valorisantes à meilleur pouvoir couvrant, cèdre, pin pignon, feuillus nobles ou précieux. On créera ainsi des grandes coupures forestières de protection. On hésite à pratiquer une telle substitution quand le peuplement est vivant car c’est dans ces stations fraîches que les pins d’Alep sont les plus beaux. Mais quand tout a brûlé, le doute n’est plus permis.

Et si, après le feu, la régénération forestière est absente, n’oublions pas que le pin d’Alep se prête fort bien à la technique peu onéreuse de la plantation par bouquets de dissémination, susceptible, en deux ou trois décennies, de reconquérir une lande improductive et de toutes façons inflammable.

Il faut soigner le pin d’Alep et non le bannir.

**André CHALLOT**

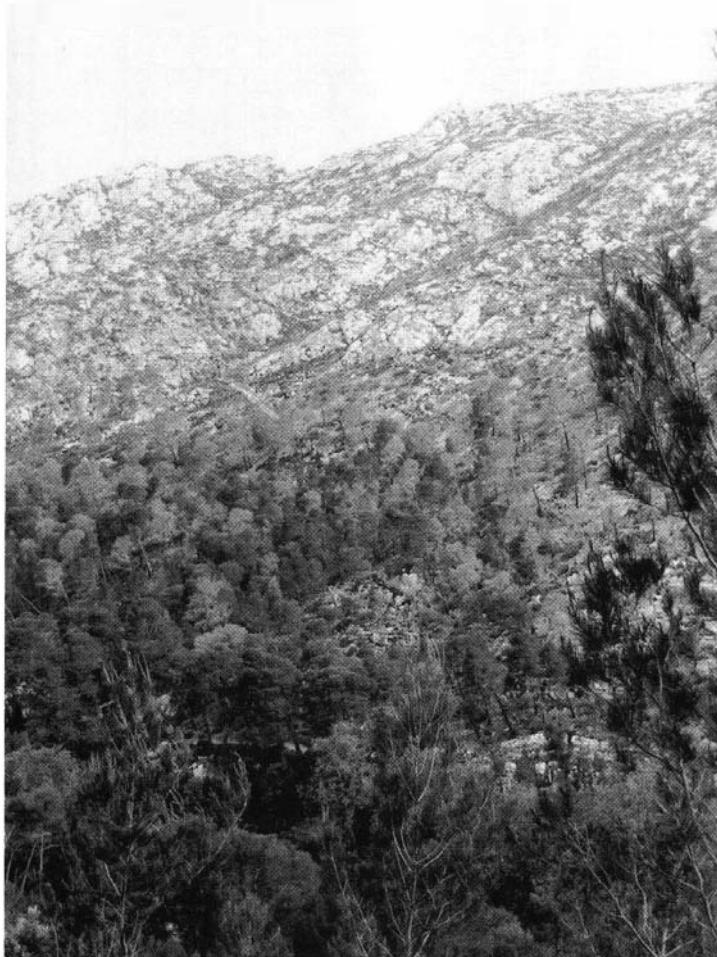


Photo D.A.